Uni 3 : l'Uni 3 à Fribourg

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **14 (1984)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'Uni 3 à Fribourg

C'est à la suite d'une intervention au Grand Conseil fribourgeois que l'Université du 3e âge a vu le jour. Comme sa sœur aînée, l'Université populaire, ce moyen de diffusion de culture, est le résultat d'une volonté politique d'améliorer la qualité de la vie de tous les adultes du canton.

Le 6 mai 1969, le député radical Jean-Claude Bardy déposait une motion en vue de parfaire la culture générale de tous les citoyens.

L'Université populaire s'est développée durant bientôt 15 ans; elle a apporté à chacun qui le désirait, ouvriers, employés ou universitaires, un complément d'information sur des sujets aussi variés qu'à la pointe de l'actualité.

Les cours et conférences ont lieu de préférence après les heures de travail. Une catégorie de citoyens, en raison de son âge, avait de la peine à bénéficier de cette formation complémentaire. Aussi, à la suite de l'intervention du 15 septembre 1976, présentée par le député socialiste Félicien Morel, alors membre du Comité de l'Université populaire, le Gouvernement charge cette dernière de mettre sur pied et de gérer une **Université du troisième âge.**

Les cours débutent en octobre 1977. Une séance d'ouverture réunit tous les intéressés en l'aula magna de l'Université de Fribourg. Le professeur Gaston Gaudard inaugure la nouvelle institution par une conférence sur «la Suisse dans l'Europe de 1977».

Dès lors, le Comité, avec l'aide bénévole de quelques aînés, organise un programme régulier de *cours,* de *conférences* et de *visites* particulièrement destinés aux personnes du troisième âge. Les séances ont lieu de préférence durant la journée pour faciliter la participation des aînés qui redoutent de sortir la nuit ainsi que celles des mères de famille occupées durant les soirées.

A part ces cours, les aînés ont la possibilité de s'inscrire comme *auditeurs libres* à un certain nombre de cours de l'Alma Mater, et ceci dans toutes les facultés.

Comme on le voit l'Uni 3 est associée étroitement à l'*Université populaire:* même Comité, même administration et bulletin d'information, mais programme particulier ou à des heures spéciales. Elle est en contact également avec l'Université de Fribourg, puisque le président ou le vice-président de l'Université populaire est obligatoirement membre du corps professoral de la haute Institution.

L'«Uni pop.» comme l'«Uni 3» sont donc un élément important de la *formation continue;* elles apportent un complément bienvenu à la formation professionnelle et en élargissent utilement le champ d'activité.

Les responsables forment le souhait que l'institution se développe et réponde encore mieux aux besoins d'une partie toujours plus importante de la population du canton.

Dr Jean Dubas

Inauguration à Renens

L'établissement «Les Baumettes» à Renens VD a reçu ses premiers pensionnaires dès mi-avril.

Cet établissement médico-social a été construit avec l'aide financière de la Confédération, de l'Etat de Vaud et des communes de la zone sanitaire 1.

Photo asl, Lausanne.

— Sans paroles
(Dessin de Burnet-Cosmopress)